

عن أبي بكرة رضي الله عنه قال : كنتُ أمشي مع
النَّبِيِّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ فَمَرَّ عَلَى قَبْرَيْنِ
فَقَالَ : مَنْ يَأْتِينِي بِجَرِيدَةٍ نَخْلٍ ؟
فَاسْتَبَقْتُ أَنَا وَرَجُلٌ آخَرُ فَجِئْنَا بِعَسِيبٍ فَشَقَّهُ بِاثْنَيْنِ
فَجَعَلَ عَلَى هَذَا وَاحِدَةً وَعَلَى هَذَا وَاحِدَةً ثُمَّ قَالَ : أَمَا
إِنَّهُ سَيُخَفَّفُ عَنْهُمَا مَا كَانَ فِيهِمَا مِنْ بُلُولَتِهِمَا شَيْءٌ
ثُمَّ قَالَ : إِنَّهُمَا لَيُعَذَّبَانِ فِي الْغِيَةِ وَالْبَوْلِ



D'après Abou Bakra (qu'Allah l'agrée) : Je marchais avec le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) lorsqu'il est passé près de deux tombes.



Il a dit : « Qui peut m'apporter une branche de dattier ? ».

Alors nous nous sommes précipités, un autre homme et moi, et nous lui avons apporté un morceau de branche de dattier. Il l'a coupé en deux, en a mis une partie sur chaque tombe puis a dit : « Certes le châtiment va leur être allégé tant que ces deux morceaux de branche ne sont pas complètement secs ». (1)

Ensuite, il a dit : « Certes ils sont châtiés pour la médisance (2) et l'urine ». (3)

(Rapporté par l'imam Ahmed dans son Mousnad n°20411 et authentifié par Cheikh Shouayb Arnaout dans sa correction du Mousnad)

Jugement : authentifié par Cheikh Shouayb Arnaout dans sa correction du Mousnad (Cheikh Shouayb Arnaout)